



DÉPENSES INCOMPRESSIBLES ☞ Lors de la séance régulière de janvier, les membres du conseil municipal ont accepté les dépenses incompressibles, c'est-à-dire les dépenses de fonctionnement courantes, pour une somme totale de 1 246 821\$.



FORÊT DE PROXIMITÉ ☞ Lors de la séance spéciale du 12 décembre dernier, les membres du conseil ont autorisé l'adhésion de la Municipalité de La Doré au processus territorial visant la présentation du projet de forêt de proximité. Ce projet devra être en lien avec les orientations ministérielles et devra tenir compte des objectifs locaux qui y sont énoncés en faveur des collectivités locales et en particulier de la Municipalité de La Doré. Un comité de vigilance a été mis en place afin de s'assurer que le projet de forêt de proximité respectera les aspirations de la Municipalité. La Coopérative de solidarité forestière de la rivière aux Saumons demeurera l'expertise technique reconnue par la Municipalité.



RÉFECTION RUE DES SAULES ☞ Lors de la séance régulière de janvier, les membres du conseil ont mandaté le directeur général afin qu'il effectue une demande de financement dans le cadre de la taxe d'accise sur l'essence pour la réfection de la rue des Saules. Également, le directeur général préparera l'appel d'offres pour la préparation des plans et devis de cette réfection qui devront être soumis pour son financement.



MANDAT PIIA QUARTIER DES PIONNIERS ☞ Un mandat pour la préparation des Plans d'Implantation et d'Intégration Architecturale pour le Quartier des Pionniers a été accordé à IBI/BAA pour la somme de 7 600\$, plus les taxes. Également, un mandat leur a été accordé pour un accompagnement stratégique dans le cadre du Fonds municipal Vert, et ce, pour une somme ne pouvant excéder 960\$, plus les taxes.



CENTRE DES LOISIRS (INFILTRATION D'EAU) ☞ Afin de régler définitivement les problèmes d'infiltration d'eau au Centre des Loisirs, la Municipalité a accordé un mandat d'expertise à la firme Cegertec pour la somme de 1 550\$, plus les taxes. Cette firme fera des suggestions qui devraient être mises en place.



INTERNET ☞ Télécommunication Xittel inc. a demandé la permission d'implanter un module sur l'antenne sur la toiture de l'hôtel de ville, et ce, dans le but de pouvoir desservir adéquatement tout le territoire de la Municipalité avec le service internet. Les membres du conseil leur ont accordé l'autorisation d'installation dudit module et espèrent que cela permettra de fournir des services internet à toute la population.



PROGRAMMES INCITATIFS À L'ÉTABLISSEMENT ☞ La Municipalité de La Doré a très à cœur la revitalisation de son milieu et a adopté divers programmes afin d'inciter les nouveaux arrivants à venir s'installer chez-nous et également aux jeunes de demeurer à La Doré. Parmi ces incitatifs, le programme d'établissement prévoit une subvention de 1 500\$ pour les nouveaux arrivants et de 1 000\$ pour les jeunes de 18 à 35 ans qui désirent acquérir une première résidence à La Doré. Soulignons qu'une demande de subvention a été acceptée au cours de la séance régulière ajournée de décembre.



VENTE POUR NON-PAIEMENT DES TAXES 2010 ☞ Le dernier avis sera transmis sous peu pour le paiement des taxes 2010 en retard. 40 propriétés sont visées pour un total de 42 727.94\$ à être perçus. Les propriétaires concernés ont jusqu'au 10 mars 2012 pour acquitter leur compte de taxes 2010 sinon leur propriété sera soumise à la vente pour non-paiement des taxes.



CORPORATION TRANSPORT ADAPTÉ SECTEUR ASHUAPMOUCHOUAN INC.

☞ Lors de la séance ajournée de décembre, les membres du conseil ont accepté les prévisions budgétaires de la Corporation Transport adapté secteur Ashuapmouchouan pour 2012. La Municipalité devra verser un total de 8 119\$ pour sa contribution. Également, les membres du conseil demandent à ce qu'un diagnostic des deux corporations du secteur soit élaboré afin de définir si une fusion pourrait être bénéfique.



RÉGLEMENTATION SUR LES PONCEAUX

☞ Un règlement concernant les ponceaux des chemins municipaux a été adopté lors de la séance ajournée de décembre. Il stipule que l'installation, l'entretien et le remplacement des ponceaux installés sur les voies publiques sont à la charge du propriétaire du terrain privé adjacent qui en bénéficie. Les personnes intéressées à prendre connaissance du règlement peuvent le faire au bureau municipal.



CADLD FONDS DE DÉVELOPPEMENT

☞ La Municipalité, en collaboration avec la Caisse populaire Desjardins Domaine-du-Roy, a établi un fonds de développement pour soutenir la création d'entreprise par une allocation de soutien à l'emploi. Lors des séances ajournées de décembre 2011 et régulière de janvier 2012, le conseil a autorisé respectivement le versement de 3 125\$ et 375\$ à ce programme d'aide à la création d'emplois.



CHAUFFERIE À LA BIOMASSE

☞ Un mandat a été accordé à Gestion Conseils PMI pour la réalisation d'une étude de faisabilité technique et économique pour le chauffage à la biomasse forestière d'un réseau de chaleur à La Doré. Ce réseau pourrait desservir plusieurs immeubles municipaux et communautaires du centre village.



TÉLÉPHONIE IP

☞ La Municipalité a accepté le déploiement de la téléphonie IP sur son territoire et pour ses immeubles, et ce, au coût de 23 258.79\$, plus les taxes. Cette technologie permettra des économies importantes sur les frais interurbains et une meilleure communication entre les différents immeubles municipaux.



ENTRETIEN D'HIVER DES CHEMINS DE TOLÉRANCE

☞ Le contrat d'entretien d'hiver des chemins de tolérance a été accordé à Pièces d'autos Christian Allard enr. pour la somme de 4 000\$, plus les taxes.

VŒUX DU NOUVEL AN 2012

Le conseil municipal profite de cette occasion pour souhaiter à tous les citoyens et citoyennes de La Doré des vœux sincères de santé, de prospérité et de bonheur.

Que cette année soit remplie de joie. Que la fraternité et l'espoir accompagnent chacun d'entre vous dans son quotidien. Que la persévérance et la détermination soutiennent vos actions.

Que tous demeurent fiers des tâches qu'ils accomplissent et mûrent dans les responsabilités qu'ils prennent.

Plusieurs défis se posent, le plus important est sans doute celui de maintenir notre niveau de population.

Durant l'année 2011, plusieurs de nos proches ont terminé leur passage sur terre. Nous tenons à saluer ces citoyens qui ont marqué, à leur manière, la vie de notre collectivité.

Au cours de l'année 2011, douze (12) nouveaux-nés ont vu le jour. Il faut aussi nous féliciter car plus de vingt-neuf (29) nouveaux arrivants participent désormais à la vie collective de La Doré.

Ce sont là des signes intéressants et qui témoignent de notre vitalité et aussi de notre capacité à attirer de nouvelles personnes et de conserver les jeunes couples dans notre localité.

Le conseil municipal est optimiste face à l'avenir de la localité.

Il faut demeurer confiant en nos moyens, en notre avenir et en celui de notre collectivité.

**Bonne année dans l'espoir
et la solidarité!**

